

CONFÉRENCE

FONDS ACTIVISTES ET GOUVERNANCE

CONFÉRENCE ORGANISÉE PAR LE PARCOURS 214 « DROIT DES AFFAIRES »

MARDI 26 JUIN

17H30 - 20H

SALLE RAYMOND ARON





PROGRAMME

INTERVENTIONS

L'environnement réglementaire des fonds activistes

Par **Sophie SCHILLER**, professeur de droit privé à Paris-Dauphine

L'impact de l'action des fonds activistes sur la valeur

Par **Maurice NUSSENBAUM**, professeur de finance à Paris-Dauphine

TABLE RONDE

Les fonds activistes, opportunité ou menace pour l'économie ?

Animée par **Sophie SCHILLER**

Participants

- **Hubert DE VAUPLANE**, Avocat, cabinet Kramer Levin
- **Muriel GOLDBERG DARMON**, Avocate, cabinet Cohen & Gresser
- **Edouard DUBOIS**, Vice Président, Blackrock
- **Philippe LEROY**, Président d'Associés en Finance
- **Ahmed GUENAOUI**, Administrateur civil, Direction générale du Trésor
- **Laurence BOISSEAU**, Journaliste aux Echos
- **Colette NEUVILLE**, Présidente de l'ADAM (Association de défense des actionnaires minoritaires)
- **Anne-Sophie D'ANDLAU**, Co-fondatrice et Managing Partner, Ciam

La conférence sera suivie d'un cocktail